

La Communauté de Communes Buëch-Dévoluy soutient les pratiques artistiques à travers l'Ecole des Arts qui propose :

- des cours individuels et collectifs de musique, chant et théâtre dans tout le territoire
- des pratiques artistiques dispensées par des enseignants de qualité
- des cours qui s'adressent autant aux adultes qu'aux enfants
- avec des conditions accessibles à tous

L'Ecole des Arts est soutenue par le CD05 et fait partie du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Hautes-Alpes. L'enseignement dispensé permet de présenter les élèves aux examens départementaux de fin de cycle.

Cours 2025/2026

L'école des Arts fait sa rentrée !

- Inscriptions à partir du **mardi 2 septembre 2025**
- début des cours **lundi 8 septembre 2025**









1 - Fonctionnement et organisation

L'Ecole rayonne sur tout le territoire avec une présence dans 4 antennes :

- Aspres-Sur-Buëch - Le Trésoriac
- Le Dévoluy - Ecole et médiathèque d'Agnières
- La Roche-des-Arnauds - Salle des associations et le Chalet
- Veynes - La Mèretière, Maison du territoire Buëch-Dévoluy

et avec l'aide d'une équipe d'enseignants :

- Florence Blanc
- Thomas Delsol
- Amandine Dulieux
- Milan Faure
- Christophe Garnier
- Frédéric Marcellin
- Delphine Trarieux
- et Virginie Anicet, en tant qu'intervenante extérieure

9 pratiques individuelles :

- Accordéon
- Basse électrique
- Batterie
- Chant
- Flûte traversière
- Guitare classique
- Guitare musiques actuelles
- Piano
- Saxophone
- Violon

8 pratiques collectives :

- Atelier « Tutti » : ensemble à vents
- Atelier de musiques traditionnelles
- Ateliers de musiques actuelles
- Atelier Jazz
- Chant choral
- Jardin musical 4-6 ans



- Formation musicale à partir de 6 ans
- Percussions du monde
- Théâtre



Elle travaille en partenariat avec l'Education Nationale

et met à la disposition des enseignants des écoles primaires qui le souhaitent, un professeur spécialisé dans les interventions musicales en milieu scolaire.



2 - Un outil culturel au service du territoire

Outre sa mission d'enseignement, l'Ecole des Arts met en place tout au long de l'année des projets pédagogiques : concerts, auditions, masterclass.

A travers les auditions proposées dans les différents villages de la Communauté, les élèves jouent les morceaux qu'ils ont travaillé avec leur professeur tout au long de l'année.

L'école organise des masterclass permettant ainsi aux élèves de travailler avec des intervenants extérieurs. Ces temps de rencontres viennent compléter l'enseignement dispensé avec leur professeur.

du territoire. Les projets avec les médiathèques, les centres aérés, les associations culturelles permettent d'organiser des actions de qualité et de croiser les publics.

Programme des pratiques collectives

ECOLE DES ARTS CHAQUE SEMAINE DES PRATIQUES COLLECTIVES 2024-2025

PRATIQUE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	LIEU
JARDIN MUSICAL			10H-11H LA MERETIERE VEYNES		12H45-13H30 ECOLE AGNIERES EN DEVOLUY	
INITIATION - NIV 1			11h-12h			LA MERETIERE VEYNES
NIVEAU I				17H45-18H30		LA MERETIERE VEYNES
NIVEAU AVANCE				18H30-19H15		LA MERETIERE VEYNES
ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES ENFANTS			15H-16H			LA MERETIERE VEYNES
ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES ADULTE			18H-20H			LA MERETIERE VEYNES
CHANT CHORAL		18H-19H30	18H-19H30 LE TRESORIAC ASPRES-SUR-BUECH			LA MERETIERE VEYNES
ATELIER MUSIQUES TRADITIONNELLES	LUNDI 18H45-19H45 SALLE DES ASSOCIATIONS LA ROCHE-DES-ARNAUDS			19H-20H LA MERETIERE VEYNES		
THEATRE		17H30-18H30 SALLE POLYVALENTE LA ROCHE-DES-ARNAUDS				LA MERETIERE VEYNES
MUSIQUE DE CHAMBRE			14h50-15h50			LA MERETIERE VEYNES

Les tarifs des activités 2025/26

	Somme à l'année 2024-25	Somme payable au Trimestre
Jardin musical Un semestre (Dévoluy)	87 € 44 €	29 €
1er membre de la famille Instrument ou atelier chant	330 €	110 €

2eme membre de la famille	258 €	86 €
Instrument ou atelier chant		
Forfait famille instrument ou atelier chant	726 €	242 €
Pratiques collectives chorale ou ateliers	102 €	34 €
2e instrument	252 €	84 €
<i>Location d'instrument</i>	57 €	19 €
Carte 5 heures	132 €	

Information utiles et documents téléchargeables

INSCRIPTIONS 2025/26

Les inscriptions à l'école des arts auront lieu à partir du mardi 2 septembre 2025. [Votre fiche d'inscription pour la rentrée 2025/26 est disponible en cliquant ici](#)

Les cours commenceront le lundi 8 septembre 2025.

Contactez Christine Michel, directrice de l'Ecole des Arts :[envoyer un message](#)

Téléphones :

- 04 92 58 02 42
- 07 64 61 53 42

Bureau Ecole des Arts : Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, La Mèretière, Maison du territoire Buëch-Dévoluy, 7 rue de la Tuilerie, 05400 Veynes



Projet Leader Démarche inclusive

De mi février à juin 2024 une mission a été conduite sur l'inclusivité et a transversalité, afin de reconnecter certains publics avec le tissu social et culturel du territoire.

En 2023 et 2024 une mission a été conduite au sein de l'Ecole des Arts sur l'inclusivité et la transversalité. Cette réflexion avait pour but de se reconnecter avec certains publics, avec le tissu social et culturel du territoire.

De mi février à juin 2024 une mission a été conduite sur l'inclusivité et a transversalité, afin de reconnecter certains publics avec le tissu social et culturel du territoire.



Veynes

Un nouveau " cercle de femmes" pour favoriser l'accès à la musique

Dans le cadre des ateliers créatifs et culturels du secteur familles organisés au centre social Émile-Meurier, une nouvelle activité d'expression musicale intitulée "Cercle de femmes" a démarré pour quelques semaines avec un petit groupe de participantes.

Animé par la musicothérapeute Claire Charmel, intervenante de la communauté de communes Buëch-Dévoluy, un nouvel atelier d'expression musicale se déroule dans les locaux de l'école des arts de la communauté de communes Buëch-Dévoluy (CCBD). L'action est organisée en partenariat avec le centre social Émile-Meurier en lien avec Caroline Bellon, référente du secteur familles.

L'objectif de l'intervenante Claire Charmel est de « chercher à favoriser l'accès de tous les publics à la musique ». L'atelier consiste, pour les bénéficiaires, à trouver de paix, de retour à soi, de découverte, et ce dans un cadre bienveillant.

Lors de la première séance qui a eu lieu en fin de semaine, les participantes ont eu l'occasion d'utiliser leur voix, le chant, d'être à l'écoute de leur corps et de tester des instruments inconnus : bols tibétains, cajun, maracas.



Une nouvelle activité d'expression musicale a démarré pour quelques semaines avec un petit groupe de participantes, adhérentes du centre social. Elle est animée par la musicothérapeute Claire Charmel, intervenante de la communauté de communes Buëch-Dévoluy.

Photo Centre social Émile-Meurier

Un temps pour - sortir du quotidien -

Les impressions recueillies en fin de séance sont très positives. « Ce temps nous a permis de ne pas penser à autre chose et de sortir de notre quotidien », indique une mère de famille.

Une autre confie : « Je me sens complètement détendue. » Pour rappel, en avril, les dames adhérentes du secteur familles ont également bénéficié de la décentralisation d'un spectacle du Grand Théâtre de Provence à Aix, depuis le Quai des arts : *La Petite messe solennelle* de Rossini, interprétée par 32 choristes du Chœur

de Lausanne, quatre solistes et deux musiciens. Une première expérience musicale qui trouve aujourd'hui une continuité avec cette nouvelle activité d'expression qu'est le « cercle de femmes ».

Pour toutes informations concernant les activités du secteur familles, contacter le centre social au 04 92 58 95 58.

Buëch-Dévoluy | Veynes

Un atelier sur l'art du clown pour la confiance en soi



L'école des arts de l'intercommunalité a proposé un atelier clown aux stagiaires de la ressourcerie éphémère.

Photo CCBD-service culture

La Ressourcerie éphémère, établie à Veynes pour quelques mois, est un dispositif d'insertion proposé par le Centre populaire d'enseignement CFA.

En décembre, ses stagiaires ont pu participer à un atelier clown par la compagnie des Nez'Change (La Roche-des-Arnaud). Cette association cherche à créer du lien social de manière ludique et innovante tout en stimulant la créativité.

Une démarche inclusive de l'intercommunalité

Or, l'approche de l'art du clown permet aux participants de s'exprimer avec leur corps, leur voix, leur regard pour être plus à l'aise dans la communication et dans leur relation aux autres. Les retours ont été positi-

tifs de la part de toute l'équipe.

Cette expérience a probablement permis à chacun des stagiaires d'améliorer sa confiance en soi. Cette action s'inscrit dans la démarche inclusive proposée par la communauté de communes Buëch-Dévoluy et plus particulièrement par l'école des arts qui multiplie les actions avec des publics dits empêchés.

Des ateliers chorale, danse et arts plastiques ont aussi pu avoir lieu depuis septembre grâce à un financement européen. Christine Michel, la directrice de l'école des arts, espère pouvoir prolonger cette démarche sur le début 2024.

Renseignements
au 04 92 58 02 42
ou ecoledesarts@ccbd.fr